

HORS DOMAINE DE FORMATION

Master STAPS Management du sport : parcours « Aménagement, Management et Valorisation évènementielle des espaces Sportifs et de Loisir » (AMVSL)



Composante
UFR Sciences et
Techniques



Lieu(x)
Orléans

Présentation

Le Master STAPS parcours AMVSL permet de former des cadres dotés d'une double compétence en aménagement/management des espaces sportifs et de loisir d'une part et de leur valorisation par l'évènementiel d'autre part. Ce master vise donc à former des professionnels plurivalents capables de saisir et d'opérationnaliser les enjeux situés à l'articulation entre la conception, la réalisation, l'exploitation de ces espaces et leur valorisation par enrichissement d'une gamme de services évènementiels de toute nature pour tous publics : manifestations et challenges sportifs ; salons professionnels (séminaires résidentiels, expositions, conventions d'entreprises, privatisation des espaces) ; marketing culturel et sportif (street marketing, lancement de produit) ; etc.

Compétences

Le détenteur du master AMVSL conçoit, réalise et évalue :

- le montage, la gestion et la conduite stratégique et opérationnelle de projets sportifs (ingénierie, évènements, développements de pratiques sportives, etc.)
- l'aménagement, le management et la valorisation d'espaces sportifs et de loisir, éphémères ou résidentiels

- l'élaboration, la programmation, le financement et la mise œuvre de projet d'aménagements et d'évènements sportifs
- le pilotage de projets à caractères culturel et sportifs
- la définition d'orientations stratégiques d'organisations en lien avec le sport et les loisirs
- la direction et le management d'équipes salariées et bénévoles
- La valorisation des partenariats et des actions des parties prenantes du projet sportif.

Contacts utiles

UFR Sciences & Techniques

Département STAPS

2, allée du Château 45067 Orléans cedex

<https://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques>

Responsables du Master STAPS mention Management du sport :

José CHABOCHE

jose.chaboche@univ-orleans.fr

masteramvsl@univ-orleans.fr

Secrétariat de département :

secretariat-staps.st@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 41 71 78 ou 02 38 41 70 11

Scolarité :

[✉ masters.st@univ-orleans.fr](mailto:masters.st@univ-orleans.fr)

[✉ https://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/formation/staps/masters/master-staps-mention-amvsl](https://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/formation/staps/masters/master-staps-mention-amvsl)

Admission

Conditions d'admission

Master 1

Le Master AMVSL est ouvert à tout détenteur d'une licence STAPS ou d'un diplôme équivalent de niveau bac + 3 (Géographie, Aménagement de l'espace, Histoire, Sciences de Gestion, Economie, LEA, etc.) sous réserve, dans tous les cas, d'acceptation de leur dossier de candidature, et d'un éventuel entretien, par la Commission Pédagogique. Le M1 et le M2 sont également ouverts aux VAE/VAP et sportifs de haut niveau ou en reconversion, toujours sous réserve d'acceptation de leur dossier de candidature, et d'un éventuel entretien, par la Commission Pédagogique.

Formation ouverte en apprentissage en Master 2

Modalités d'inscription

Dossier de candidature en M1 à déposer à l'adresse suivante :

[✉ https://www.monmaster.gouv.fr/master/universite-d-orleans/staps-management-du-sport-17?institution=%2AUniversit%C3%A9%20d%27Orl%C3%A9ans%2A&p=2&position=15&layout=1](https://www.monmaster.gouv.fr/master/universite-d-orleans/staps-management-du-sport-17?institution=%2AUniversit%C3%A9%20d%27Orl%C3%A9ans%2A&p=2&position=15&layout=1)

Dossier de candidature en M2 à déposer à l'adresse suivante :

[✉ https://ecandidat.univ-orleans.fr/](https://ecandidat.univ-orleans.fr/)

Et après

Insertion professionnelle

Secteurs d'activités :

Insertion professionnelle comme cadre bac+5 dans les secteurs du sport, du loisir et du tourisme au sein d'entreprises (sites et infrastructures sportives, centres de remise en forme, agences de conseil en marketing et communication, agences d'évènementiel, cabinets de consulting en développement des espaces sportifs, annonceurs et sponsors de tous secteurs d'activités), des fédérations sportives et leurs organes déconcentrés (ligues, comités, clubs) et des organismes publics (Etat et collectivités territoriales).

Les métiers :

- Stadium Manager.
 - Gestionnaire d'équipement sportif et de réseaux d'équipements sportifs.
 - Cadre au sein d'un club professionnel, du Mouvement sportif (fédérations, etc.) ou d'une collectivité locale.
 - Conception, programmation et réalisation d'espaces sportifs et de loisir en bureaux d'études
 - Responsable conseil et gestion des évènements et de marketing sportif.
 - Responsable / Directeur d'études en agences de marketing et communication.
 - Expert en logistique événementielle.
 - Manager de centres de profits dans le secteur sportif.
 - Responsable / directeur commercial dans le secteur sportif.
 - Responsable produits, équipements et services liés au sport.
 - Responsable promotion, communication sportive et/ou sponsoring
 - Chef de projet marketing, chef de projet marketing digital.
 - Responsable Développement et Partenariats (clubs, fédérations sportives, entreprises en lien avec le sport).

Infos pratiques

Contacts



RELATIONS INTERNATIONALES UFR Sciences et Techniques

Service Communication, Partenariat, International

international.st@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 25 32

<https://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/international/lufr-sciences-techniques-international>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

DOIP

doip@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 41 71 72

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/orientation-insertion>

FORMATION EN APPRENTISSAGE :

<https://www.cfa-univ.fr/la-demarche-apprentissage/apprentis/>

Contact(s) FC

Pour les adultes en reprise d'études, pour les contrats de professionnalisation et pour la VAE, consulter le : [SEFCO](#)

[formulaire de contact](#)

Tél : 02 38 41 71 80

Lieu(x)

[Orléans](#)

Programme

Organisation

En formation initiale (M1) :

- 404 heures d'enseignement, dont une majorité de cours appliqués

- 9 semaines minimum de stage à 6 mois maximum, de début mars à fin août.

En formation en apprentissage (M2) :

- 401h d'enseignement « sur des périodes de 2 mois et 6 mois en entreprise » à préciser

- Intervention de nombreux professionnels, partenaires de la formation, en M1 et M2

L'enseignement est centré sur la transmission des connaissances relatives à différents domaines :

- programmation, conception et réalisation de projets d'espaces sportifs et de loisir,
- management des espaces sportifs et valorisation par l'évènementiel,
- gestion comptable et financière appliquée,
- stratégies des organisations sportives,
- conduite de projet stratégique et opérationnel.